



Accusé de réception en préfecture
069-913866331-20250522-A2025-62-AI
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon – la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU DIRECTEUR

N° A2025-62	Délégation de signature du directeur pour les décisions concernant la préparation, la passation des marchés publics et la signature des bons de commandes ainsi que les marchés subséquents.
--------------------	---

Vu l'article R2221-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 7 du décret n°2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique;

Vu l'article 8.2 des statuts d'Eau du Grand Lyon - la Régie indiquant les fonctions du directeur ;

Vu l'arrêté A2023-1 du 9 janvier 2023 portant délégation de signature du Directeur de la Régie aux agents d'Eau du Grand Lyon - la Régie - Cas des bons de commande, modifié par arrêtés A2023-16 du 2 mai 2023

Considérant que dans un souci de sécurité juridique et d'efficacité des procédures de passation des marchés publics, il y a lieu de conférer une délégation temporaire à la Secrétaire Générale ;

ARRETE

Article 1 L'arrêté A2023-6 est annulé

Article 2 L'arrêté A2025-2 est annulé

Article 3 L'arrêté A2025-9 est annulé

Article 4 Une délégation temporaire est accordée à Madame Pauline GABILLET, Secrétaire Générale pour prendre toute décision concernant la préparation et la passation des accords-cadres et marchés, subséquents ou non d'un accord-cadre, quel que soit leur montant, à l'exclusion de leur attribution, signature et notification et de leur déclaration sans suite.

Article 5 Délégation est donnée à Madame Pauline GABILLET, Secrétaire Générale, pour la signature des bons de commandes et marchés subséquents d'un montant supérieur ou égal à 90 000 euros hors taxes.

Villeurbanne, le 22/05/2025

Le Directeur d'Eau du Grand Lyon - la Régie
Christophe Drozd



Exemplaire conservé par les services de la Régie

Notifié le 22/05/2025

Nom du bénéficiaire Pauline GABILLET

Signature du bénéficiaire